

Bulletin d'adhésion 2018 | EPCI

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER AU CAUE 47

OUI NON

VOS COORDONNÉES

Nom
Adresse
Code Postal Ville
Téléphone Courriel
Nom de la personne référente à contacter

BARÈME DES COTISATIONS 2018

(voté à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 15 mars 2017)

Le montant de la cotisation est calculé en fonction de la population au 1^{er} janvier de l'année en cours.

NOMBRE D'HABITANTS	MONTANT DE LA COTISATION
Jusqu'à 7 500 habitants	400 €
De 7501 à 15 000 habitants	700 €
De 15 001 à 25 000 habitants	1 500 €
De 25 001 à 40 000 habitants	2 000 €
> 40 001 habitants	3 000 €

L'adhésion au CAUE d'une communauté de communes ou d'agglomération relève des seules compétences communautaires. Elle est indépendante de l'adhésion des communes appartenant à l'EPCI.

MONTANT DE VOTRE COTISATION

Au 1^{er} janvier 2018, votre EPCI compte habitants.

Le montant de votre cotisation s'élève à€

MODALITÉ DE RÈGLEMENT

mandat chèque

DOMICILIATION : Caisse d'épargne Aquitaine Poitou Charentes			
BIC / CEPFRPP333			
IBAN FR76 1333 5003 0108 0013 8328 483			
Code Etablis.	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
13335	00301	08001383284	83
SIRET	318532090 00020	CODE APE	7111Z